

Département de la sécurité, des affaires sociales
et de l'intégration (DSSI)

Action sociale 2012

**Révision de la loi sur l'intégration et l'aide sociale et
renforcement du dispositif d'insertion sociale et
professionnelle dans le domaine du handicap**

Première partie

Quelques statistiques sur l'aide sociale en Valais

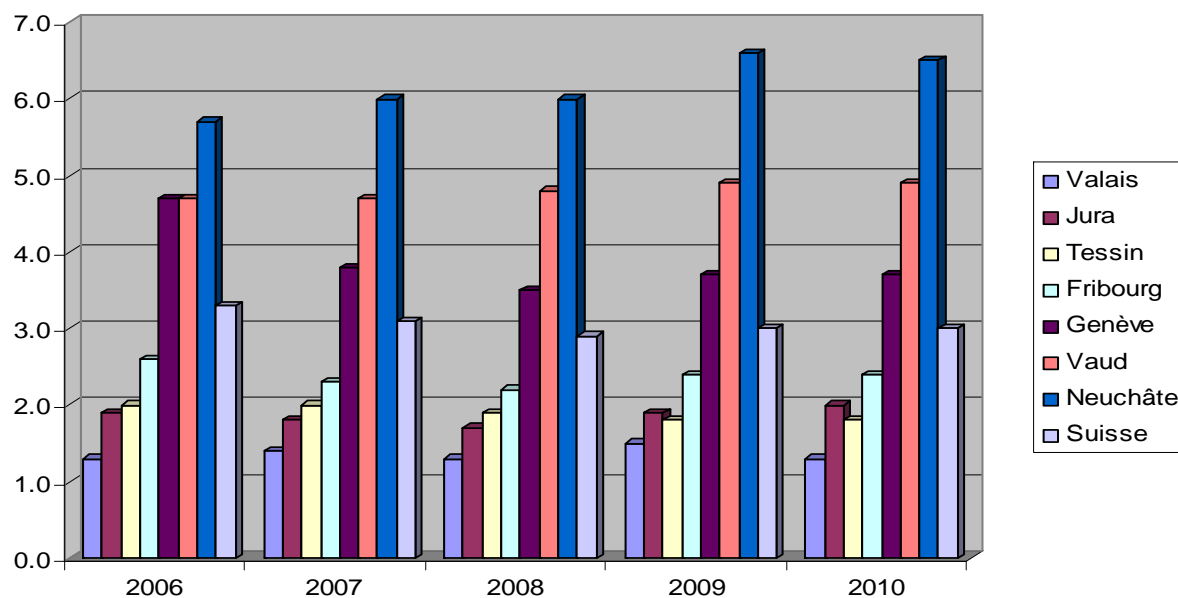
Statistiques de l'aide sociale en Valais : évolution et comparaison

Stabilité de la part de la population au bénéfice de l'aide sociale

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de dossiers	2'147	2'246	2'410	2'388	2'663	2'392
Nombre de bénéficiaires	3'939	3'871	4'096	3'940	4'577	3'986
Taux d'aide sociale	1.4	1.3	1.4	1.3	1.5	1.3

Les dossiers liés au permis F+ (7 ans) ont été intégrés à la statistique depuis l'année 2009

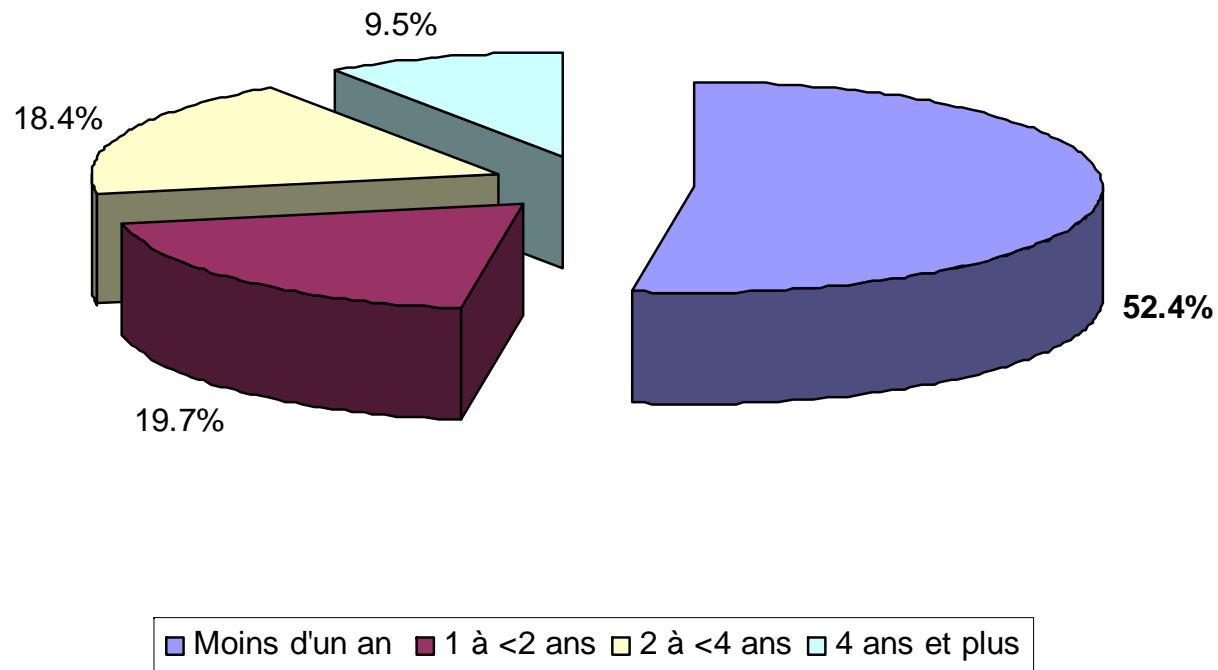
Le taux d'aide sociale le plus bas des cantons romands



Statistiques de l'aide sociale en 2010

(tirées de SOSTAT, Office fédéral de la statistique)

Dossiers clos selon la durée d'aide sociale



Statistiques de l'aide sociale en 2010

(tirées de SOSTAT, Office fédéral de la statistique)

Bénéficiaires d'aide sociale selon la classe d'âge

Taux d'aide sociale selon la classe d'âge	
	Taux
0-17 ans	1.9
18-25 ans	1.7
26-35 ans	1.1
36-45 ans	1.2
46-55 ans	1.5
56-64 ans	1.3
65-79 ans	0.1
80+	0.1

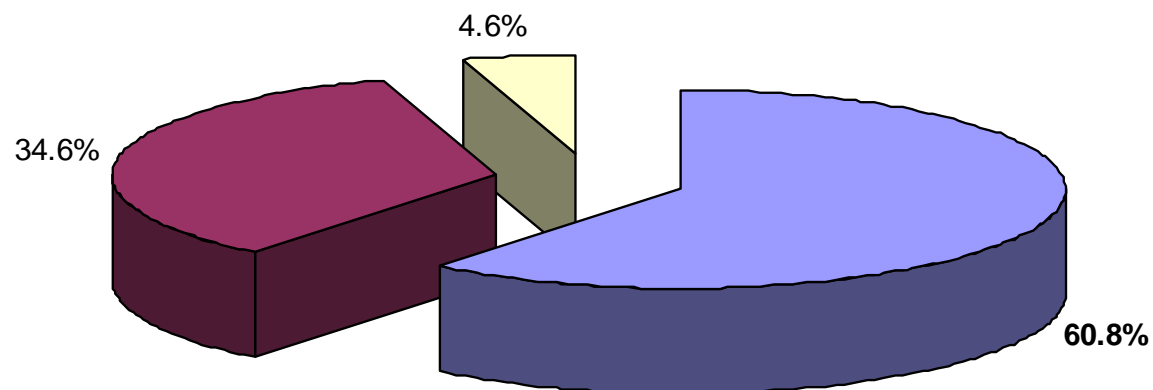
Bénéficiaires d'aide sociale selon l'état civil

Taux d'aide sociale selon l'état civil (dès 18 ans)	
	Taux
Célibataire	1.6
Marié	0.7
Veuf	0.2
Divorcé	4.0
Divorcé homme	3.6
Divorcé femme	4.4

Statistiques de l'aide sociale en 2010

(tirées de SOSTAT, Office fédéral de la statistique)

Proportion des bénéficiaires d'aide sociale dès 18 ans, selon le niveau de formation

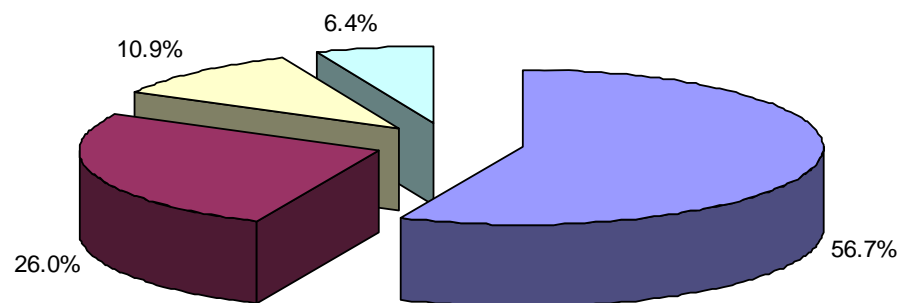


- Aucune formation professionnelle
- Formation professionnelle / école préparant à la maturité
- Université / haute école spécialisée / formation professionnelle supérieure

Statistiques de l'aide sociale en 2010

(tirées de SOSTAT, Office fédéral de la statistique)

Unités d'assistance selon le type de ménage



■ Dossier pour une seule personne ■ Familles monoparentales
■ Couples avec enfant(s) ■ Couples sans enfant

Taux d'assistance pour les ménages privés

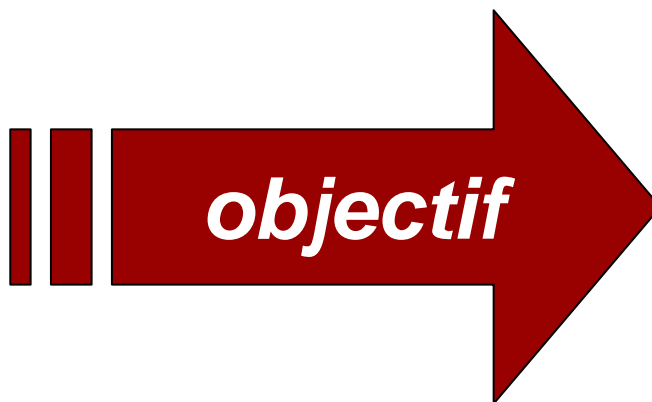
Dossiers concernant 1 personne, vivant seule	2.5
Familles monoparentales	9.3
Couples avec enfant(s)	0.6
Couples sans enfant	0.5

Deuxième partie

Révision de la loi sur l'intégration et l'aide sociale (LIAS)

Un objectif partagé entre les différents dispositifs

- Invalidité
- Chômage
- Aide sociale



Insertion dans le
premier marché du
travail

Economie

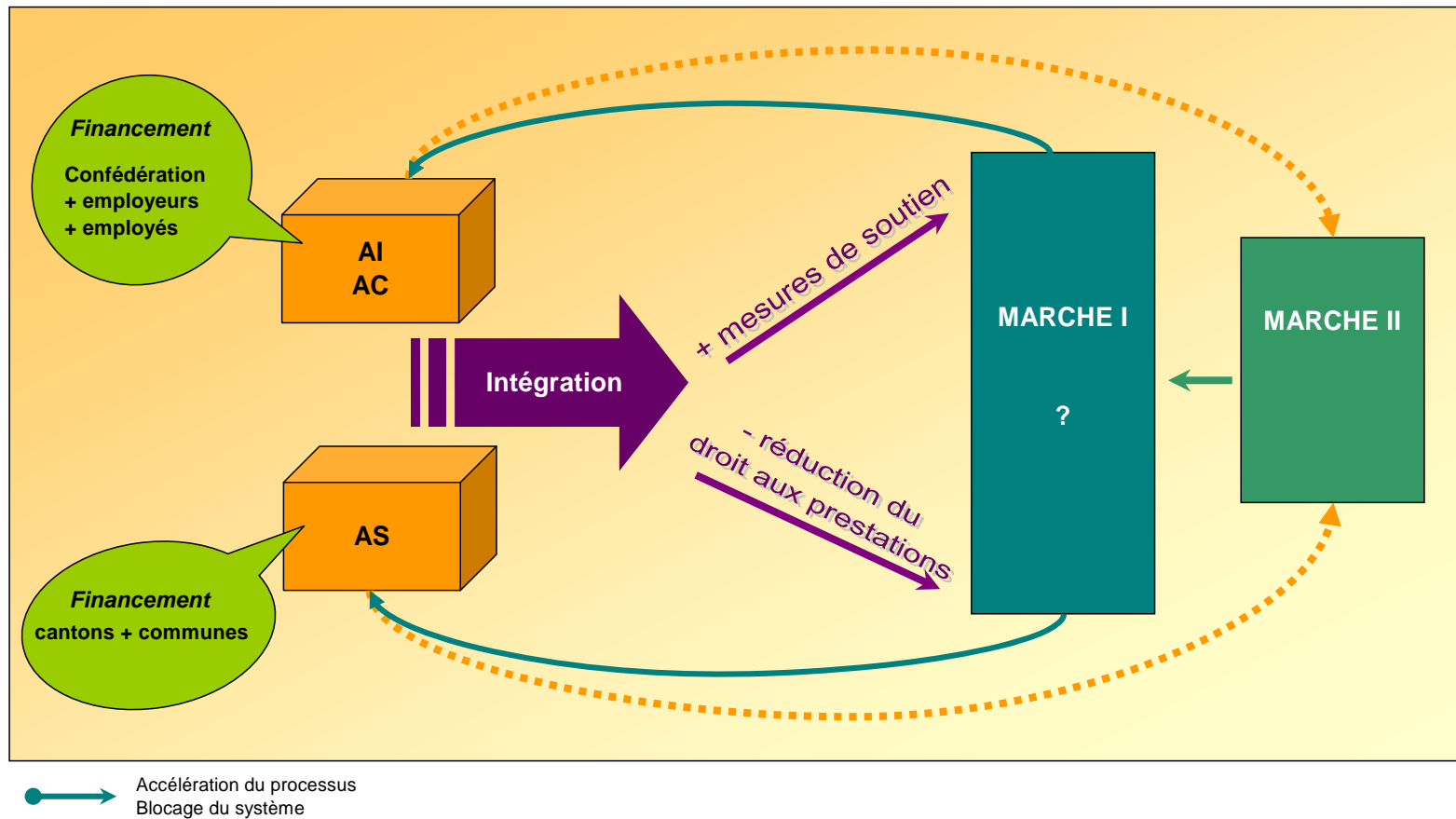
- ▲ Pression concurrence
 - Réduction des coûts
 - Pression sur rendement
 - Exclusion du marché
 - Transfert sur assurances

Assurances : AI / AC / AS

▲ Pression financière

- Réduction des coûts
- Pression sur les prestations
- Exclusion du droit
- Transfert sur l'aide sociale

Processus



Grands axes de la révision

- ▲ Confirmation et clarification du rôle décisionnel des communes en matière d'aide sociale (proximité)
- ▲ Renforcement du rôle de coordination et de pilotage du canton (égalité de traitement entre tous les citoyens)
- ▲ Positionnement de l'aide sociale en tant que partenaire des autres régimes d'assurances sociales
- ▲ Modification d'articles difficilement applicables, ajouts d'éléments de procédure manquants et insertion dans la loi de dispositions figurant précédemment dans le règlement d'exécution
- ▲ Entraide administrative entre aide sociale, assurances sociales et lutte contre le travail au noir
- ▲ Renforcement du dispositif et des mesures favorisant l'autonomie par l'insertion professionnelle

Ouverture du dossier : une systématique à l'entrée

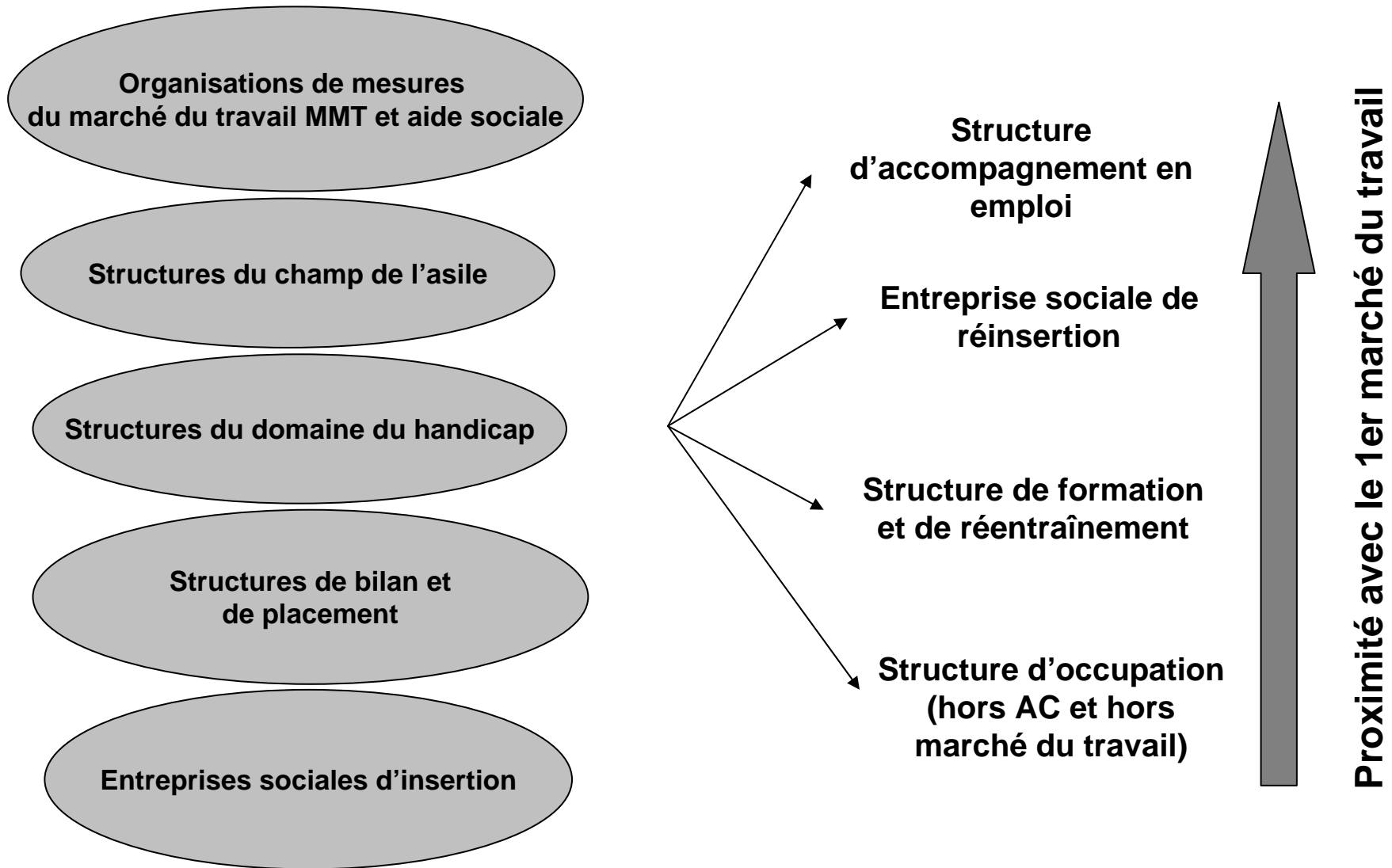
Pour toute demande d'aide sociale dès le 1^{er} janvier 2012 :

- ▲ Evaluation obligatoire de la capacité de travail ou de formation
- ▲ Dans les trois mois suivant le début de l'aide sociale
- ▲ Type d'évaluation différent selon le profil du bénéficiaire (théorique, pratique ou médical)
- ▲ Catégories de personnes exemptées (déterminées par la loi)
- ▲ En résumé : volonté d'un bilan préalable avant toute élaboration de projets d'insertion sociale et/ou professionnelle

Contrats d'insertion : formaliser l'accompagnement social

- ▲ Transparence de l'intervention sociale pour l'autorité d'aide sociale, le centre médico-social et le bénéficiaire
- ▲ Formalisation et contractualisation de l'accompagnement social : le contrat d'insertion (d'une durée maximale de six mois)
- ▲ Elaborer un projet de soutien social et/ou professionnel pour tout bénéficiaire de l'aide sociale
- ▲ (Re)positionner le travail social au centre de l'intervention

Un dispositif de réinsertion à réarticuler



Réarticuler le dispositif d'insertion : enjeux principaux

- ▲ Distinguer entre les réels parcours d'insertion professionnelle et les mesures d'activité occupationnelle
- ▲ Soutien au démarrage et à la pérennisation d'entreprises sociales (combinaison possible entre frais d'encadrement et subvention)
- ▲ Recalibrage de la mesure d'allocation sociale d'initiation au travail AITS (en lien avec la 4^{ème} révision LACI)
- ▲ Développement de structures d'occupation, à des fins de cohésion sociale, pour des usagers disposant d'une capacité de travail, mais ne répondant plus aux exigences du 1^{er} marché du travail

Révision de la LIAS : l'aide sociale dans la CII

- ▲ Insertion renforcée de l'aide sociale dans la CII (positionnement en tant que partenaire des assurances sociales)
- ▲ Extension du projet de collaboration entre aide sociale et structures du chômage (décloisonnement LIAS – LEMC)
- ▲ Système d'alerte : un premier pas vers l'échange de données

The screenshot shows a web browser window displaying the PCP NSecurity website. The page layout includes a search bar with a 'rechercher...' button, a contact card for 'SAS - CMS' (Benoît Gay des Combes), and a grid of service cards: AI (modified 20 days ago), SICT-ORP (modified 19 days ago), SAS-CMS (modified 11 days ago), CIO (modified 5 days ago), and SFOP (modified 19 days ago). A navigation bar at the bottom contains icons for 'recherche', 'utilisateurs', 'paramètres', and 'déconnecter'. The footer text reads: 'CANTON DU VALAIS Département de l'économie, de l'énergie et du territoire Service de l'industrie, du commerce et du travail Collaboration interinstitutionnelle'. The browser's taskbar at the bottom shows several open applications and the system clock at 09:32.

Révision de la LIAS : accent sur la formation professionnelle

- ▲ Examen obligatoire de la capacité de formation pour les jeunes adultes à l'aide sociale
- ▲ Renforcement du dispositif d'aide à la formation professionnelle (collaborations avec le CIO, les SeMo, Action Jeunesse, etc.)
- ▲ Soutien au cas par cas à la formation professionnelle pour les adultes (demande motivée au Service de l'action sociale)
- ▲ Réflexions à mener sur l'articulation entre aide sociale, formation professionnelle et système des bourses

Troisième partie

Développement dans le domaine du handicap

Domaine du handicap : lieu de vie

- ▲ Plan stratégique et centre d'indication et de suivi : porte d'entrée unique
- ▲ Objectif : mettre en réseau les structures résidentielles (homes) et les services de soutien à domicile
 - Planification 2013-2016 : besoin de nouvelles places
 - Renforcement des prestations d'aide au maintien à domicile (soutien socio-éducatif, service de relève)
- ▲ Suite du projet-pilote budget d'assistance, en lien avec la contribution d'assistance (nouvelle prestation de l'assurance-invalidité, révision 6a)

Domaine du handicap : insertion professionnelle

- ▲ Plan stratégique et centre d'indication et de suivi
- ▲ Objectif : mise en réseau des structures d'insertion professionnelle
 - Places en atelier
 - Développement d'ateliers intégrés ou éclatés
 - Places en centres de jour
- ▲ Evaluer la capacité productive effective des personnes en situation de handicap
- ▲ Développer le soutien aux entreprises qui engagent des personnes en situation de handicap

Conclusion et perspectives

- ▲ Révision de la LIAS, dans le même temps que :
 - 4^{ème} révision LACI
 - 6^{ème} révision a et b de l'AI
- ▲ Défis :
 - Adapter le dispositif d'insertion LIAS aux conditions posées par les assurances sociales
 - Renforcer la collaboration avec les assurances sociales, en mettant la personne au centre
 - Développer des partenariats avec les entreprises, se basant sur :
 - Mesures d'aide à la personne (allocation d'initiation au travail)
 - Mesures de soutien à l'entreprise
- ▲ Considérations transposables au domaine du handicap

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION !**